



Revue Internationale
des Langues
Etrangères
Appliquées

Provided by the author(s) and the International Journal of Applied Modern Languages.
Fourni par les auteurs et la Revue Internationale des Langues Etrangères Appliquées

TITRE / TITLE:

Prezes, prezeska ou prezeszcze...? Noms féminins et neutres en polonais contemporain

AUTEUR / AUTHOR:

Patrycja GARDIN, Université de Silésie (Pologne) et Université de Lorraine

Revue Internationale des Langues Etrangères Appliquées, vol. 2, 2023

URL: https://anlea.org/revues_rilea/patrycja-gardin-prezes-prezeska-ou-prezeszcze-noms-feminins-et-neutres-en-polonais-contemporain/

Citez la référence suivante / Please cite the following:

GARDIN Patrycja, « *Prezes, prezeska ou prezeszcze...? Noms féminins et neutres en polonais contemporain* », *Revue internationale des Langues Etrangères Appliquées*, vol. 2, 2023, https://anlea.org/revues_rilea/patrycja-gardin-prezes-prezeska-ou-prezeszcze-noms-feminins-et-neutres-en-polonais-contemporain/

https://anlea.org/revues_rilea/patricia-minacori-collaboration-a-distance-formation-et-recherche-a-universite-paris-cite-en-communication-technique-et-traduction-pragmatique/

RILEA has made this article openly available. Please share how this access benefits you.

Prezes, prezeska ou prezeszcze...? Noms féminins et neutres en polonais contemporain

Patrycja GARDIN

Université de Silésie (Pologne) et Université de Lorraine

patrycja.gardin@univ-lorraine.fr

Résumé

Le texte aborde la manière dont la langue polonaise contemporaine évolue pour intégrer des formes féminines et neutres. Ces changements reflètent les besoins et préférences des locuteurs, malgré des adaptations parfois imparfaites. L'article explore les mécanismes actuels de féminisation et de neutralisation de la langue polonaise, mettant en lumière leurs implications potentielles dans l'enseignement des langues étrangères.

Mots-clés : formes féminines, formes neutres, le polonais, habitudes linguistiques

Abstract

The text addresses how contemporary Polish language is evolving to incorporate feminine and neutral forms. These changes reflect the needs and preferences of speakers, despite occasional imperfect adaptations. The article explores the current mechanisms of feminization and neutralization in the Polish language, highlighting their potential implications in foreign language teaching.

Keywords: feminine forms, neutral forms, Polish, linguistic habits

Introduction

Dans la langue, la société est reflétée, ainsi que ses valeurs, dans les changements sociaux et les tendances culturelles. La langue est censée faciliter la communication, nous permettant de transmettre des informations et des idées, mais aussi d'exprimer du respect envers quelqu'un en utilisant tous les moyens linguistiques et extralinguistiques disponibles. En tant qu'outil de communication, elle est utilisée pour exprimer des codes et des scénarios socioculturels spécifiques. Dans le polonais contemporain, on peut observer de nombreuses tendances et propositions pour la création de formes féminines et neutres. Ces propositions, bien qu'elles ne soient pas toujours pertinentes, résultent des besoins des utilisateurs et utilisatrices de la langue et de leurs préférences. L'objectif de l'article est de présenter les mécanismes actuels les plus importants de la féminisation et de la neutralisation de la langue polonaise, ainsi que leurs implications dans l'enseignement des langues étrangères.

Féminins

La création et le fonctionnement des noms féminins en langue polonaise suscitent encore de nombreuses controverses. Le processus de féminisation des noms de professions, de fonctions et de grades se heurte à de nombreux obstacles, qui ne résultent pas nécessairement des limites de la langue elle-même. Ce phénomène est de plus en plus analysé dans de nombreux

domaines de recherche, et pas seulement d'un point de vue linguistique¹. De nombreux chercheurs soulignent que la création et le fonctionnement des formes féminines dépendent de l'acceptation sociale des utilisateurs et utilisatrices de la langue et de leur réticence à construire ces formes². Par conséquent, les limitations dérivatives du polonais ne sont pas les plus pertinentes à cet égard. Le polonais n'a jamais développé de règles uniformes de féminisation, et il convient de souligner qu'il compte parmi les langues les plus asymétriques de genre³. En plus « en polonais, où la binarisation minorante est morphologiquement implantée, et sauf un puissant mouvement d'opinion des femmes assumant leur dénomination et aménagement, par une politique volontariste, certaines questions de formes, on voit mal comment systématiser la parité linguistique en discours »⁴. En morphologie polonaise, les noms féminins sont simplement créés à partir de noms masculins de divers types, tels que les noms d'agent, les noms d'attribut, les noms d'habitants (ville, pays, continents) et autres⁵. C'est un des types de dérivations modifiantes et une catégorie de formation de mots « qui coexistent avec les noms diminutifs, augmentatifs, expressifs et les noms d'êtres jeunes »⁶. En polonais, la féminisation se produit le plus souvent par dérivation morphologique. Grzegorzczkowa énumère trois formants de la catégorie des noms féminins : *-ka*, *-ica*, *-ini*, tout en soulignant que le suffixe *-ka* est l'exposant de base de cette catégorie⁷. Les types de formation de mots pour créer des noms féminins sont les suivants :

Tableau 1 - Analyse sur la base de Grzegorzczkowa, Tambor, Krysiak

Suffixe <i>-ka</i>	<i>student – student-ka</i> « étudiant – étudiante », <i>aktor – aktor-ka</i> « acteur – actrice », <i>psycholog – psycholoż-ka</i> ⁸ « un psychologue – une psychologue »
--------------------	---

¹ M. WIEREMJEWICZ, « Językowy aspekt feminizacji niektórych zawodów » [Aspect linguistique de la féminisation de certaines professions], dans U. SOKÓLSKA dir. *Odmiany stylowe polszczyzny dawniej i dziś*, Białystok : Wydawnictwo Uniwersytetu w Białymstoku, 2011, p. 398.

² A. SKUDRZYK, « Od „prorokini” do „marszałkini”, czyli o derywacji w miarę potrzeb » [De « prophétesse » à « maréchale », ou sur la dérivation selon les besoins] *Annales Universitatis Paedagogicae Cracoviensis. Studia Linguistica* No. 15, 2020, p. 252.

³ M. ŁAZIŃSKI, *O panach i paniach. Polskie rzeczowniki tytułowe i ich asymetria rodzajowo- płciowa* [Des messieurs et des dames. Les noms titulaires polonais et leur asymétrie de genre], Warszawa : Wydawnictwo Naukowe PAN, 2006, p. 211. Dans les études polonaises, l'asymétrie de genre est plus largement analysée par M. KARWATOWSKA, J. SZPYRA-KOZŁOWSKA, *Lingwistyka płci. Ona i on w języku polskim* [Linguistique du genre. Elle et il en polonais], Lublin : Wydawnictwo Uniwersytetu Marii Curie-Skłodowskiej, 2005.

⁴ E. KHAZNADAR « Apport de la francophonie dans la dénomination de la femme et de l'homme » *Nouvelles Études Francophones* Vol. 24, No. 1, 2009, p., 109, [<https://www.jstor.org/stable/25702188>].

⁵ R. GRZEGORCZYKOWA, « Nazwy żeńskie » [Les noms féminins], dans *Zarys słowotwórstwa polskiego. Słowotwórstwo opisowe*, Warszawa : Państwowe Wydawnictwo Naukowe, 1981, p. 52.

⁶ P. KRYSIAK, *Nazwy żeńskie we współczesnej leksykografii polskiej i francuskiej. Analiza porównawcza wybranych najnowszych polskich i francuskich słowników ogólnych* [Noms féminins dans la lexicographie contemporaine polonaise et française. Analyse comparative de certains des derniers dictionnaires généraux polonais et français], Wrocław : Oficyna Wydawnicza ATUT, 2020, *op.cit.* p. 51 : „*istniejącą obok nazw deminutywnych, augmentatywnych, ekspresywnych i nazw istot młodych*”.

⁷ La dérivation avec le suffixe *-ka* ne fonctionne pas sans restriction. Elle n'inclut pas les noms masculins se terminant par *-ca*, tels que *wykładowca* « chargé de cours », *językoznawca* « linguiste », et les noms se terminant par *-ec*, tels que *głupiec* « fou » (ils ne forment pas de dérivé féminin), et dans des mots comme *mieszkaniec* « habitant », les féminins sont formés en supprimant le suffixe masculin : *mieszkanica* (R. GRZEGORCZYKOWA, *op. cit.*, p. 52).

⁸ Il convient de noter que les noms masculins désignant certaines professions et des fonctions universitaires se terminent par *-log*, par exemple *psycholog* « psychologue », *filolog* « philologue », *antropolog* « anthropologue ». Grzegorzczkowa souligne qu'ils ne donnent pas lieu à des féminins avec le suffixe *-ka*, car ils ont une consonance futile et sont clairement associés à des diminutifs (R. GRZEGORCZYKOWA, *op.cit.*, p. 52). Dans le langage familier, ainsi que dans le jargon professionnel, ces formes sont couramment utilisées.

Suffixe <i>-yni/ini</i>	Obligatoire pour les masculins se terminant par <i>-ca</i> , <i>wykładowca – wykładowcz-yni</i> « chargé de cours - chargée de cours », <i>językownawca – językownawcz-yni</i> « un linguiste – une linguiste »
Suffixe <i>-ini</i>	Pour les noms terminés par <i>-ek</i> : <i>członek – członk-ini</i> « un membre – une membre », <i>marszałek – marszałk-ini</i> « le président (de la Chambre des députés) – la présidente »
Suffixe <i>-ica</i> (improductive)	<i>siostrzeniec – siostrzen-ica</i> « neveu – nièce », <i>ulubieniec – ulubien-ica</i> « favori – favorite ». Ainsi que les noms des animaux femelles: <i>lew – lw-ica</i> « lion – lionne », <i>tygrys – tygrys-ica</i> « tigre – tigresse ».
Formant paradigmatique - utilisation de la terminaison nominative <i>-a</i>	<i>markiz – markiz-a</i> « marquis – marquise » ainsi qu'une forme contemporaine de <i>minister – ministr-a</i> « un ministre – une ministre »
Formant paradigmatique dans les adjectifs déclinables	<i>radny – radn-a</i> « conseiller – conseillère », <i>przełożony – przełożon-a</i> « un responsable – une responsable »
Dérivation interchangeable <i>-ica</i> des noms masculins se terminant par <i>-ik</i> ⁹	<i>robotnik – robotn-ica</i> « travailleur – travailleuse », <i>pracownik – pracown-ica</i> « un employé – une employée », <i>grzesznik – grzeszn-ica</i> « un pécheur – une pécheresse » ¹⁰
L'immobilisation flexionnelle (l'invariabilité des féminins) ¹¹	<i>Spotykam się z doktorem – Spotykam się z doktor</i> « Je rencontre un médecin – Je rencontre une médecin » ; <i>Odpowiedziałem ministrowi – Odpowiedziałem minister</i> « J'ai répondu au ministre – J'ai répondu à la ministre »
Les suffixes : <i>-owa, -ówna, -anka, -ina/-yna</i> ¹²	Création des noms des épouses et des filles <i>Bajer – Bajerowa, Góral – Góralówna, hrabia – hrabina</i>
Les suffixes : <i>-icha -ycha -ówka</i> et emprunté au français <i>-essa/-esa</i>	<i>Cygan – Cygan-icha</i> « Gitan – Gitane » ; <i>Żyd – Żyd-ówka</i> « un juif – une juive » ; <i>Steward – steward-esa</i>

Source : R. GRZEGORCZYKOWA, *op. cit.* p. 52-53, P. KRYSIAK, *Nazwy żeńskie we współczesnej leksykografii...* [Noms féminins dans la lexicographie contemporaine...] p. 58-61, Jolanta TAMBOR, « Kobiety w języku polskim. O formach żeńskich raz jeszcze z perspektywy języka polskiego jako obcego » [Les femmes en polonais. À propos des formes féminines, à nouveau, du point de vue du polonais en tant que langue étrangère] dans A. BURZYŃSKA-KAMIENIECKA dir., *Sapientia ars vivendi* Wrocław, A. LIBURA : 2013, p. 347–356.

Les formes dérivées contemporaines des noms de professions, de fonctions et de grades sont considérées par certains milieux de spécialistes, ainsi que par les utilisateurs et utilisatrices de la langue, comme peu prestigieuses, peu sérieuses et inférieures aux formes génériques. L'argument souvent cité selon lequel ces formes ont un caractère diminutif ne facilite ni la création ni l'adoption de féminins en polonais¹³. Cela est certainement dû aux limitations phonétiques, sémantiques ou stylistiques que la féminisation rencontre dans la langue et, surtout, « l'une des limitations les plus importantes à la création cohérente de féminins est la forme du nom masculin en polonais et la possibilité de sa combinaison phonétique avec un suffixe spécialisé dans la dénotation de la féminité. Certaines terminaisons de noms masculins

⁹ Grzegorzczkowska indique que la dérivation interchangeable *-ica* est la règle dans les mots à caractère négatif.

¹⁰ Il faut remarquer que ce formant est de plus en plus remplacé par le suffixe *-(icz)ka* : *pracownica – pracown-iczka* « une employée », ce qui est dû à la tendance à spécialiser la fonction des formants, où le suffixe *-ica* forme les noms d'outils tels que *kierownica* « volant », *gaśnica* « extincteur », et le suffixe *-ka* cherche l'exclusivité dans la production de féminins (R. GRZEGORCZYKOWA, *op. cit.*, p. 53).

¹¹ Cette forme peut être renforcée par l'utilisation du lexème *pan/pani* : *Pan Nowak/Pani Nowak* « Monsieur Nowak/Madame Nowak » et par des composés syntaxiques tels que : *Nasza doktor zachorowała* « Notre médecin est tombée malade ».

¹² À la fin du XXe siècle, les suffixes féminins dans les noms de famille ont été abrogés, de sorte que les suffixes énumérés ont des usages très rares.

¹³ Les formes diminutives du genre féminin en polonais sont formées avec le suffixe *-ka* : *dziewczyna – dziewczyn-ka* « une fille – une fillette ».

déterminent le choix du formant féminin ou, en fait, bloquent complètement la dérivation féminine »¹⁴.

Dans le cas du formant -ka, l'attention est attirée sur les limitations phonétiques et les groupes de consonnes formés dans le processus de dérivation, qui sont difficiles à prononcer pour de nombreux locuteurs et locutrices de la langue, dans des mots tels que *architektka*, *chirurg* « une architecte, une chirurgienne » et qui sont cités comme l'une des raisons s'opposant à la dérivation féminine. En outre, l'homonymie de noms professionnels tels que *stolar*, *reżyser*, *pilot*, qui existent dans la langue polonaise pour désigner tour à tour : des éléments de construction en bois, une pièce pour un réalisateur, une casquette, et l'homonymie des féminins avec des noms appartenant à d'autres catégories de formation de mots, par exemple les diminutifs, signifient que les féminins sont couramment inclus dans le vocabulaire familial. Khaznadar a soulevé ce point à plusieurs reprises en analysant le système de dénomination des hommes et des femmes en français et en le comparant au système polonais, qui se caractérise par « la suffixation diminutive systématique du féminin »¹⁵. Le suffixe -ka dans les métiers traditionnellement féminins est en principe indiscernable en tant qu'exposant diminutif, contrairement aux féminins formés à partir de fonctions prestigieuses traditionnellement masculines. Plus la position, le grade ou la fonction sont élevés, plus les femmes sont réticentes à utiliser des féminins¹⁶. Au détriment de la féminisation, il y a la croyance que les noms féminins de professions, de positions et de fonctions ont un statut inférieur aux noms masculins – des formes génériques qui sont censées, en quelque sorte, séparer la position de la personne qui l'occupe. À son tour, « l'universalité du masculin [...] est recouverte par la croyance du XX^e siècle selon laquelle les formes masculines-personnelles ennoblissent les femmes et saisissent l'individu humain dans une perspective sociale plutôt que personnelle – elles sont indifférentes au genre, primordiales et, contrairement au féminin, peu attrayantes »¹⁷.

Dans la conscience sociale, comme le montrent de nombreuses études sur la féminité des chercheurs polonais, il y a une croyance prédominante dans le rang supérieur des structures masculinisées, et c'est pourquoi les noms féminins sont souvent rejetés (également) par les femmes lorsqu'il s'agit de titres académiques et de hautes fonctions administratives, en faveur de leur équivalent masculin (*profesor*, *doktor*, *dyrektor*, *kierownik* « professeur, docteur, directeur, gestionnaire » plutôt que *profesorka*, *doktorka*, *dyrektorka* ou *kierowniczka*). Les dérivations des noms de titres et de fonctions jouissant d'un prestige social considérable seront le plus souvent valorisantes et dépréciatives¹⁸.

¹⁴ P. KRYSIAK, *op. cit.* p. 70. Il existe peu de travaux comparatifs consacrés à la formation de féminins en polonais et en français, surtout parmi les comparatistes francophones. L'article de Krysiak analyse les féminins dans la lexicographie polonaise et française contemporaine, et le texte y fait de nombreuses références : „jednym z najważniejszych ograniczeń w konsekwentnym urabianiu nazw żeńskich jest w polszczyźnie kształt rzeczownika męskiego i możliwość jego fonetycznego połączenia z wyspecjalizowanym w oznaczaniu żeńskości sufiksem. Niektóre zakończenia nazw męskich przesądzają o wyborze żeńskiego formantu albo właściwie całkowicie blokują derywację feminatywną”.

¹⁵ E. KHAZNADAR, « Apport de la francophonie dans la dénomination... », *op. cit.*, p. 105.

¹⁶ *Ibid.*, p. 104-105.

¹⁷ P. KRYSIAK, *op. cit.*, p. 67 : „na uniwersalność maskulinum [...] nakłada się XX wieczne przekonanie, że formy męskoosobowe nobilitują kobiety i ujmują jednostkę ludzką w perspektywie społecznej, a nie osobistej – są referencjalnie obojętne płciowo, pierwotne i w przeciwieństwie do żeńskich nienacechowane”.

¹⁸ M. WIEREMJEWICZ, « Językowy aspekt feminizacji niektórych zawodów » [Aspect linguistique de la féminisation de certaines professions], dans U. SOKÓLSKA dir. *Odmianny stylowe polszczyzny dawniej i dziś*, Białystok : Wydawnictwo Uniwersytetu w Białymstoku, 2011, p. 390.

La classification des professions et des spécialisations préparées pour le marché du travail renforce quelque peu cette conviction¹⁹. Les professions et spécialisations regroupées sont présentées au masculin, à l'exception de quelques professions traditionnellement considérées comme féminines et qui n'ont pratiquement pas d'équivalents masculins normalisés dans la langue contemporaine : *hafciarka, szwaczka, praczka, opiekunka* « brodeuse, couturière, lavandière, aide-soignante ». Pourtant, des formes telles que *nauczycielka, asystentka, konsultantka* « enseignante, assistante, consultante » existent depuis longtemps dans la langue et rien ne s'oppose à leur utilisation dans les actes législatifs. Ainsi, « une enseignante sous-traite la fonction d'enseignant, les femmes contractent les fonctions de spécialiste, de commis, d'assistant, de consultant »²⁰.

La majorité des formes féminines en polonais sont motivées par des noms masculins, et non par les noms des professions elles-mêmes²¹. Cet état de fait est dû à des restrictions sur la création de féminins ou à une forte tendance à bloquer la dérivation, en particulier des titres de noms de professions ayant un statut social privilégié. La féminisation s'accompagne également d'un phénomène de manque lexical : si les femmes ne travaillent pas dans une profession ou un secteur donné, il n'est pas nécessaire de les féminiser. En polonais, les formes féminines ne sont généralement pas formées à partir : des noms de dignités et de positions dans la hiérarchie de l'église (*ksiądz, biskup, arcybiskup* « prêtres, évêque, archevêque ») ; des noms de grades et de positions militaires²² (*kapral, kapitan* « caporal, capitaine ») ; des noms de professions dans l'industrie lourde (*ślusarz* « machiniste ») ; des noms de criminels²³.

Rada Języka Polskiego²⁴ a publié deux positions sur les formes féminines des noms de professions et de titres en 2012 et 2019, soulignant que les utilisateurs et utilisatrices de la langue polonaise ont davantage besoin de rendre les femmes visibles dans la langue et les textes. En utilisant les possibilités de formation de mots du polonais, il est possible de créer des noms conformes au système linguistique, et la plupart des arguments contre la création de noms féminins sont dépourvus de fondement. Dans des phrases telles que *Nowy premier przemówił* « Le nouveau Premier ministre a parlé » et *Nowa premier przemówiła* « La nouvelle Premier ministre a parlé », le genre est clairement indiqué même sans la création de noms féminins dérivés, rien n'empêche (d'un point de vue linguistique) la formation du nom *premierka* « la première ministre » avec le suffixe *-ka*. Le suffixe *-ka* (bien qu'ambigu) peut exprimer à la fois un nom féminin et un diminutif, car les suffixes polonais sont polyvalents. L'aspiration à la symétrie de genre est dictée par les besoins sociaux exprimés dans la langue.

¹⁹ Classification établie à la demande du ministre de la Famille, du travail et de la politique sociale. Texte intégral disponible [<https://isap.sejm.gov.pl/isap.nsf/download.xsp/WDU20180000227/O/D20180227.pdf>].

²⁰ M. WIEREMJEWICZ, *op. cit.*, p. 395 : „*nauczycielka podpisuje umowę na stanowisko nauczyciela, kobiety zawierają umowy na stanowiska specjalisty, referenta, asystenta, konsultanta*”.

²¹ Ce problème est présenté par M. GROCHOWSKA et A. WIERZBICKA dans *Produktywne typy słowotwórcze nazw żeńskich we współczesnej polszczyźnie* [Types productifs de dérivation des noms féminins dans le polonais contemporain], 2015, p. 45, [<https://repozytorium.uni.lodz.pl/xmlui/handle/11089/17391>]. Les auteurs citent (d'après H. JADACKA, *Żeńskie formy tytułów, stanowisk oraz nazwisk* [Les formes féminines des titres, des grades et des noms de famille], *Kultura języka polskiego. Fleksja, słowotwórstwo, składnia, dir.*, Varsovie, 2006, p. 126-132) le fait que, en principe, jusqu'à la Première Guerre mondiale, la création de féminins était la norme obligatoire (comme l'indiquent de nombreuses polémiques et discussions sur les pages de périodiques, dont *Poradnik Językowy*). Ce n'est qu'au milieu du XXe siècle que cette pratique a commencé à être abandonnée.

²² M. BARTŁOMIEJCZYK a tenté d'établir laquelle des formes *żołnierz* « soldat » ou *żołnierka* (dans le sens de femme-soldat) est la forme préférée des répondants ayant participé à l'étude. Les résultats indiquent sans équivoque que la forme *żołnierka* n'est pas acceptée et que la plupart des personnes interrogées ne reconnaissent pas la nécessité de créer un nom féminin à partir du mot soldat. La variante *pani żołnierz* a tout au plus été reconnue par un petit groupe (M BARTŁOMIEJCZYK, « *Kobieta w wojsku – żołnierz czy żołnierka?* » [Femme dans l'armée - soldat ou soldate ?] *Poradnik Językowy* N. 5, 2014, p. 61-62).

²³ P. KRYSIK, *op. cit.*, p. 69.

²⁴ L'équivalent de l'Académie française.

Les formes de noms de professions et de titres sont systématiquement acceptables, mais (comme le souligne Rada Języka Polskiego) il n'est pas nécessaire d'indiquer les féminins dans chaque phrase ou texte, si les noms masculins peuvent se référer aux deux sexes²⁵.

Formes neutres

Alors que la féminisation du polonais résulte d'une tradition linguistique de plutôt longue date et dispose de moyens linguistiques pour l'exprimer, la création de noms de fonctions, de positions et de grades qui n'indiqueraient pas le genre est une question relativement nouvelle dans le discours linguistique polonais. En polonais, la catégorie grammaticale du genre détermine largement la construction d'une phrase, de sorte que pour que le genre ne soit pas exprimé, un ensemble approprié de règles et de termes lexicaux est nécessaire pour le rendre possible. La démarche n'est pas évidente, car « ces innovations ne s'intègrent pas toujours facilement dans le système linguistique et les habitudes pragmatiques existants, ce qui peut être un facteur important limitant leur diffusion »²⁶. De l'analyse des comportements linguistiques dans la langue polonaise contemporaine²⁷, les propositions suivantes pour la création de formes neutres émergent :

- l'utilisation du lexème *osoba* « personne » avec un adjectif se terminant par le suffixe *-ski/-cki* : *osoba studencka*, *osoba profesorska*, *osoba doktorska* « personne étudiante, personne professeur, personne doctorante » ;
- l'utilisation du lexème *osoba* « personne » accompagné d'un participe actif : *osoba wykładająca*, *osoba studiująca* (mais aussi *osoba studencka*), *osoba reżyserująca* « personne donnant des cours, personne étudiant (personne étudiante), personne dirigeante » ;
- l'utilisation de constructions impersonnelles : *nie chciało mi się prezentować* (au lieu de : *nie chciałam/nie chciałem prezentować*) « L'envie de se présenter n'y était pas »²⁸ (au lieu de : « je n'ai pas voulu ») ; la voix passive pour éviter d'exprimer le sujet : *pismo zostało wysłane* (au lieu de : *wysłałem/wysłałam pismo*) « la lettre a été envoyée » (au lieu de : « j'ai envoyé une lettre ») ; éviter les formes du conditionnel – qui contiennent l'information du genre dans la flexion verbale : *czy możesz to zrobić?* (au lieu de : *czy zrobiłbyś/zrobiłabyś to*) « peux-tu le faire ? » (au lieu de : « pourrais-tu le faire ? »²⁹) ; l'utilisation des formes du présent et du futur en fonction du passé : *piszę wczoraj sprawozdanie i dzwoni do mnie szef* (au lieu de : *gdy pisałem/pisałam wczoraj sprawozdanie zadzwonił/zadzwoniła do mnie szef/szefowa*) « Hier, j'écris un rapport, et voilà que mon chef m'appelle » (au lieu de : « Quand hier, j'écrivais un rapport, mon/ma chef(fe) m'a appelé(e) ») ; l'utilisation de verbes inappropriés : *można było to napisać*

²⁵ Tous les textes peuvent être consultés sur les liens : [[Stanowisko Rady Języka Polskiego w sprawie żeńskich form nazw zawodów i tytułów \(pan.pl\)](#)] ; [[Stanowisko Rady Języka Polskiego przy Prezydium PAN w sprawie żeńskich form nazw zawodów i tytułów \(25 XI 2019 r.\)](#)].

²⁶ A. WALKIEWICZ, « Językowe wykładniki niebinarności płci w polszczyźnie. Część 1: Wprowadzenie do problematyki i próba systematyzacji » [Les indicateurs linguistiques de la non-binarité de genre en polonais. Partie 1 : Introduction à la problématique et tentative de systématisation] *Prace Językoznawcze* No. XXIV/1, 2022, *op. cit.*, p. 88, [DOI10.31648/pj.7599] : *innowacje te nie zawsze wpisują się łatwo w istniejący system językowy i zwyczaje pragmatyczne, co może stanowić ważny czynnik ograniczający ich upowszechnienie się*”.

²⁷ En 2020, le collectif Rada Języka Niebinarnego a été fondé et gère le site : [zaimki.pl](#), en proposant notamment des suggestions de formes neutres accompagnées d'exemples d'utilisation. Le site est une source d'informations actualisées sur le langage non binaire en Pologne. Il existe également des versions dans différentes langues, y compris en français (bien qu'elles ne soient pas aussi complètes).

²⁸ Proposition de traduction, parmi de nombreuses possibilités.

²⁹ En français, seule une différence de niveau de langue est perceptible, contrairement au polonais où une distinction de genre existe entre le mode indicatif et conditionnel.

(au lieu de : *mogłem/mogłam to napisać*) « Il aurait été possible de l'écrire »³⁰ (au lieu de : « j'aurais pu l'écrire ») ;

- l'emploi de formes archaïques dans un sens et un usage nouveau : *jestem szczęśliw, zmartwion* « je suis heureux (*sic*)³¹, inquiet » ;

- l'utilisation du soi-disant *splitting*³² : *pracownicy i pracownice, oni/one, byby/byłaby* « les employés et employées, ils/elles, il/elle serait-il » ;

- remplacement des terminaisons de genre à l'aide de symboles *, _ ; x : *onx jest pracowitx, byłxm w pracy* « ilx³³ est travailleur (*sic*)³⁴, jx étais au travail (*sic*) » ; *on* jest pracowit** « il/elle* est travailleur* » (*sic*)³⁵ ;

- l'utilisation de ce que l'on appelle les *neutralitywy* en utilisant des formants existants qui n'ont cependant pas un caractère régulier : *-rze, -cze, -o, -um* : *ten aktor/ta aktorka/to autorze, ten artysta/ta artystka/to artystum* « cet acteur/cette actrice/pas de forme neutre en français, cet artiste/cette artiste/pas de forme neutre en français »³⁶.

Les formes les plus douteuses et les plus controversées sont celles du genre dit naturel³⁷. Les neutres sont considérés comme des formations qui ne sont pas tant incorrectes sur le plan grammatical que 'non naturelles'. L'introduction de nouveaux lexèmes dans le système linguistique implique de nombreux changements aux niveaux orthographique, phonétique, grammatical, de la formation des mots, sémantique et coutumier³⁸. En polonais, il n'existe pas de règles claires et uniformément acceptées pour la création de formes neutres, et les locuteurs et locutrices du polonais n'ont pas réussi à se familiariser suffisamment avec ces formes lexicales pour changer leur façon de communiquer et surmonter leur réticence à les utiliser. En outre, les formes neutres peuvent être perçues comme des formules qui dérogent aux valeurs culturelles et sociales traditionnelles liées au genre, et se confrontent donc à une résistance de la part des utilisateurs du polonais – et des langues en général. Néanmoins, il ne faut pas oublier que « chaque personne peut utiliser un ensemble de dispositifs linguistiques qui expriment son approche préférée de la question de la représentation linguistique du genre »³⁹. Il est donc important de permettre ce choix en proposant différentes formes d'(in)expression linguistique du genre.

Parmi les limitations à la diffusion des formes neutres, on peut inclure l'énorme diversité des formes proposées. En ce qui concerne les pronoms, les utilisateurs de la langue ont le choix parmi un ensemble de formes : *ono/jego, ono/jej, ono/jejgo, ono/jeno, ono/jenu, ono/ich, ono/jejo, ne/nego, onu/nego, onu/jegu, one/ich, oni/ich, oni/e/ich, ona/ich, ony/ich, onie/ich,*

³⁰ Il s'agit ici d'une proposition de traduction, parmi de nombreuses possibilités.

³¹ Afin de présenter au mieux l'idée derrière la forme polonaise, nous pourrions considérer que le « x » à la fin des adjectifs en « eux » étant le marqueur du genre masculin, le supprimer neutralise l'idée de genre.

³² Le mot *splitting* en polonais se réfère à la pratique d'utiliser des formes masculines et féminines simultanément pour tenir compte des différents sexes ou identités de genre.

³³ En polonais, la forme du pronom personnel féminin est, pour ainsi dire, une construction sur la base de la forme masculine + a : *on > ona* – il n'est pas possible de rendre la même idée en français avec l'utilisation du « x ».

³⁴ Travailleur.

³⁵ Travailleur.

³⁶ A. WALKIEWICZ, *op. cit.*, p. 89-97.

³⁷ Les personnes favorables aux formes neutres préfèrent l'utilisation du terme genre neutre par opposition au genre *nijaki*, que l'on trouve en polonais, en invoquant des arguments selon lesquels la dénomination *nijaki* est excluante, quelconque, dépréciative.

³⁸ A. WALKIEWICZ, *op. cit.*, p. 88.

³⁹ M. GĘBCKA-WOLAK « Językowe wykładniki niebinarności płci w polszczyźnie. Część 2: innowacje a system i tendencje rozwojowe » [Les indicateurs linguistiques de la non-binarité de genre en polonais. Partie 2 : Innovations, système et tendances de développement] *Prace Językoznawcze* No. XXIV/1, 2022, [DOI 10.31648/pj.7602], *op. cit.*, p. 110 : „każda osoba może posługiwać się takim zestawem środków językowych, które są wykładnikami preferowanego przez nią podejścia do zagadnienia językowej reprezentacji płci”.

onx/jex, on/a/jego/jej, on_/je_, on/je*, on■/je■, 'n'/je',* et d'autres⁴⁰. Il s'agit d'une sélection assez importante, et le choix d'une forme particulière est souvent subjectif et dicté par l'absence de règles bien définies en matière d'utilisation. Le système linguistique a besoin de structures et de formations stables et non ambiguës pour que les utilisateurs de la langue puissent les utiliser librement. Il n'en reste pas moins que les nouvelles tendances linguistiques méritent d'être notées et doivent être incluses dans la description linguistique.

Les implications aux langues étrangères appliquées

L'un des principaux défis auxquels sont confrontées les études LEA est l'introduction efficace de formes féminines et neutres pour promouvoir l'inclusion linguistique et répondre aux exigences de la société en matière d'égalité des sexes. L'évolution de la société a conduit à une remise en question des normes linguistiques existantes et à la recherche de moyens pour rendre la langue plus inclusive pour les femmes et les personnes non binaires. Le contexte éducatif actuel appelle à une réflexion approfondie sur les pratiques linguistiques dans l'enseignement des LEA. Si la diversité linguistique est au cœur de ces programmes, il est nécessaire de reconnaître que les langues ne sont pas neutres du point de vue du genre. L'introduction de formes féminines et neutres s'inscrit donc dans une volonté de refléter les réalités linguistiques et culturelles tout en favorisant une communication inclusive. Une approche interdisciplinaire, intégrant des éléments des sciences sociales, de la linguistique appliquée et des études culturelles, peut enrichir la compréhension des apprenants sur la manière dont les choix linguistiques peuvent influencer les interactions interculturelles dans le monde professionnel.

Les études LEA sont destinées à préparer les étudiants à travailler dans un contexte professionnel international. Une partie importante de cette préparation consiste à les familiariser avec les normes linguistiques inclusives qui caractérisent l'environnement mondial. Les programmes d'enseignement de LEA peuvent sensibiliser les étudiants aux nuances linguistiques liées au genre. En mettant en évidence des exemples concrets et en expliquant l'impact de la représentation linguistique sur la perception, les apprenants peuvent être mieux préparés à utiliser ces formes en toute connaissance de cause dans leur future carrière.

L'introduction de noms féminins et neutres dans l'enseignement des langues est donc propice à la promotion de l'inclusion et de l'égalité des genres. Les formes féminines et neutres contribuent à la déconstruction des stéréotypes de genre en évitant l'utilisation systématique du genre masculin comme forme générique. Cela permet de reconnaître que les femmes et les personnes non binaires ont une place légitime dans tous les domaines et toutes les professions.

La mise en place systématique de ces formes dans l'enseignement des langues peut apporter de nombreux avantages, même si, il convient de le souligner, leur utilisation doit être laissée à l'appréciation des utilisateurs et des utilisatrices de la langue eux-mêmes. Il est important de fournir aux apprenants d'une langue étrangère (en l'occurrence le polonais) des outils appropriés pour créer des formes féminines et neutres, même s'il n'y a pas de moyens et de règles clairs ni de consensus sur leur formation. Compte tenu du fait que la langue reflète les changements culturels et sociaux, elle devrait être adaptée aux besoins de la société contemporaine.

L'ajout de nouvelles formes lexicales et grammaticales peut représenter un défi linguistique pour les apprenants de langues étrangères. En raison de la diversité des formes (comme le montre le riche ensemble de pronoms neutres), l'apprentissage d'une langue

⁴⁰ Je n'inclus pas ici les néopronoms tels que : *vono/vego, miau/miaugo, wona/we* etc. Toutes les formes proposées sont consultables sur le site [zaimki.pl].

polonaise peut s'avérer plus complexe, tout en encourageant une réflexion plus approfondie sur la structure linguistique et le sens des mots. Les apprenants devraient assimiler tous les paradigmes de la déclinaison et automatiser leur utilisation⁴¹. Cela ne constitue pas la seule limitation (s'il convient de parler de quelconque limitation). Des difficultés peuvent également surgir lors de la traduction de textes, par exemple d'une langue qui comporte des formes neutres normatives (comme *they* en anglais) vers une langue qui n'en dispose pas. Afin de transmettre le sens et l'intention originels d'un texte tout en respectant les structures grammaticales de la langue cible, il est nécessaire de disposer d'un ensemble d'outils spécifiques. En toute rigueur, en son absence, on peut toujours recourir à l'usage générique du genre masculin. Ceci est évident à la fois pour les féminins et les formes neutres. D'une part, « pour un titre ou un nom de fonction, on emploiera exclusivement le masculin, et pour une activité individuelle, on pourra employer le féminin si la femme occupant cette fonction le désire »⁴². D'autre part, les personnes non binaires préfèrent utiliser les formes masculines des noms de professions et de fonctions parce qu'elles les perçoivent probablement encore comme des formes neutres⁴³. Cela signifie-t-il qu'il ne faut pas combler les lacunes lexicales existantes ? Du point de vue du système linguistique, les possibilités de formation de mots de la langue polonaise peuvent limiter la création de formes neutres, et les formes elles-mêmes peuvent perturber de manière significative la cohérence grammaticale. Plus nous les entendons et les utilisons souvent, plus il y a de chances que les utilisateurs lambda de la langue y aient recours.

Conclusion

Le phénomène de la féminisation et de la neutralisation fait l'objet de vifs débats et de changements, reflétant l'évolution de la société en ce qui concerne l'égalité entre les hommes et les femmes et l'expression linguistique de cette égalité. Ces dernières années, la sensibilisation du public à ce phénomène a eu un impact significatif sur la formation des habitudes linguistiques. De plus en plus, on observe une tendance à l'inclusion par l'utilisation de formes féminines et neutres afin de prendre en compte la présence et le rôle des femmes et d'autres identités dans les différentes sphères de la vie publique. De nombreuses organisations féministes et communautés contribuent à sensibiliser à cette question et à promouvoir l'acceptation de nouvelles formes. Il existe un nombre croissant d'initiatives dans les écoles et les établissements d'enseignement qui encouragent l'utilisation de formes féminines et neutres, en particulier dans les manuels scolaires. Malheureusement, l'absence d'une politique linguistique uniforme dans ce domaine signifie que les décisions relatives à l'utilisation de ces formes dépendent souvent d'institutions, d'entreprises ou de médias spécifiques. De plus, les divergences d'opinion, même entre linguistes, sur le bien-fondé de l'introduction de nouvelles formes féminines et neutres, n'encouragent pas leur utilisation. La féminisation et la neutralisation font également l'objet de nombreux débats politiques. Le gouvernement peut influencer la formation de la politique linguistique par le biais de décisions législatives ou de soutien à des initiatives sociales spécifiques. Cependant, les actions du gouvernement en Pologne à ce jour ont eu tendance à diaboliser la féminisation et la neutralisation.

Dans l'enseignement du polonais en tant que langue étrangère, on peut estimer que l'utilisation de formes féminines et de termes neutres, plutôt que des noms déjà bien établis dans la langue comme *nauczycielka* ou *opiekunka*, est une pratique essentielle dans une société

⁴¹ M. GĘBCKA-WOLAK, *op. cit.*, p.111.

⁴² E. KHAZNADAR, « Le non-genre académique: doctrine de la domination masculine en France » *Nouvelles Questions Féministes*, Vol. 26, No. 3, Parité linguistique, 2009, *op. cit.* p. 30, [<https://www.jstor.org/stable/40620370>].

⁴³ S. MISIEK, « Niebinarność płciowa w języku polskim. Badanie pilotażowe » [La non-binarité de genre en polonais. Une étude pilote] *Etnolingwistyka. Problemy Języka i Kultury* No. 33, 2021, p. 298.

qui évolue constamment. Ce n'est qu'une question de temps avant que les utilisateurs du polonais ne s'habituent à employer des féminins répandus et des formes neutres, bien que leur utilisation puisse résulter de sentiments et de préférences subjectifs. Les possibilités de formation de mots de la langue polonaise permettent la dérivation de noms féminins sans entrave s'il s'agit de noms à caractère individuel (décrivant un individu, ses caractéristiques, ses intérêts, son apparence), tout en bloquant pour ce qui est des noms de titres et de fonctions⁴⁴. La langue polonaise possède un suffixe *-ka* très fréquent, bien que son utilisation soulève de nombreux doutes et critiques de la part des opposants à la féminisation régulière. En ce qui concerne les formes neutres, le problème devient beaucoup plus complexe, car les formes qui en découlent, peu variables, ne s'inscrivent pas toujours dans le cadre strictement défini du système linguistique et entraînent de nombreux changements au niveau sémantique, syntaxique et pragmatique. Bien que la langue polonaise contemporaine tente de répondre aux besoins d'(in)expression de la catégorie binaire du genre et des nouveaux modèles de féminité et de masculinité, on constate qu'ils ne sont pas satisfaits et qu'il faut beaucoup de temps pour développer une solution systémique appropriée. Il semble que seules les formations avec le lexème *osoba* et l'adjectif ou le participe actif *osoba prezesująca*, *osoba kierownicza* constituent une solution suffisamment acceptable pour entrer dans la langue de façon permanente.

L'évolution des habitudes linguistiques dépend à la fois de décisions politiques et de l'acceptation sociale. Ce processus fait partie intégrante d'une transformation socioculturelle plus large. Et comme tout changement culturel, il prend du temps.

Bibliographie

- ALPHERATZ, My, « Français inclusif : du discours à la langue ? », *Le Discours et la Langue Revue de linguistique française et d'analyse du discours*, n°111, 2019, p. 53-74 [<https://hal.science/hal-02323626v2>].
- BARTŁOMIEJCZYK, Magdalena, « Kobieta w wojsku – żołnierz czy żołnierka » ? [Femme dans l'armée - soldat ou soldate ?] *Poradnik Językowy* No. 5, 2014, p. 54-63.
- GĘBCKA-WOLAK, Małgorzata, « Językowe wykładniki niebinarności płci w polszczyźnie. Część 2: innowacje a system i tendencje rozwojowe » [Les indicateurs linguistiques de la non-binarité de genre en polonais. Partie 2 : Innovations, système et tendances de développement] *Prace Językoznawcze*, No. XXIV/1, 2022, p. 101-116, [DOI 10.31648/pj.7602].
- GROCHOWSKA, Marta, Agnieszka WIERZBICKA, « Produktywne typy słotwórcze nazw żeńskich we współczesnej polszczyźnie » [Les types productifs de dérivation des noms féminins dans le polonais contemporain], 2015, p. 45-55, [<https://repozytorium.uni.lodz.pl/xmlui/handle/11089/17391>].
- GRZEGORCZYKOWA, Renata, « Nazwy żeńskie » [Les noms féminins], dans *Zarys słotwórstwa polskiego. Słotwórstwo opisowe*, Warszawa : Państwowe Wydawnictwo Naukowe, 1981, p. 52-53.
- KALLIOINEN, Vilho, Eva, HAVU, Luciane, HAKULINEN, « La neutralisation du genre et l'accord grammatical en français » *Neuphilologische Mitteilungen* Vol. 88, No. 4, 1987, p. 378-413, [<https://www.jstor.org/stable/43343830>].

⁴⁴ P. KRYSIAK, *op. cit.*, p. 90.

- KHAZNADAR, Edwige, « Le non-genre académique: doctrine de la domination masculine en France », *Nouvelles Questions Féministes* Vol. 26, No. 3, Parité linguistique, 2009, p. 25-38, [<https://www.jstor.org/stable/40620370>].
- KHAZNADAR, Edwige, « Apport de la francophonie dans la dénomination de la femme et de l'homme », *Nouvelles Études Francophones* Vol. 24, No. 1, 2009, p. 100-111, [<https://www.jstor.org/stable/25702188>].
- KRYSIĄK, Patrycja, *Nazwy żeńskie we współczesnej leksykografii polskiej i francuskiej. Analiza porównawcza wybranych najnowszych polskich i francuskich słowników ogólnych* [Noms féminins dans la lexicographie contemporaine polonaise et française. Analyse comparative de certains des derniers dictionnaires généraux polonais et français], Wrocław : Oficyna Wydawnicza ATUT, 2020, p. 58-61.
- LAMOTHE, Jacqueline, « Désexisation ou parité des textes institutionnels ? » *Nouvelles Questions Féministes* Vol. 26, No. 3, Parité linguistique, 2007, p. 126-132, [<http://www.jstor.com/stable/40620378>].
- JAWORSKA, Justyna, « Rozszerzenie znaczenia leksemu OSOBA jako przykład nowego typu językowej zmiany semantycznej » [Extension du sens du lexème *OSOBA* comme exemple d'un nouveau type de changement sémantique linguistique] dans *Dialogi i monologi* Przemysław MEGGER, Monika MIŁOSZ, Aleksandra ORZECZOWICZ dir., Warszawa : Wydział Polonistyki Uniwersytetu Warszawskiego, 2022, p. 71-82.
- ŁAZIŃSKI, Marek, *O panach i paniach. Polskie rzeczowniki tytułowe i ich asymetria rodzajowo-płciowa* [Des messieurs et des dames. Les noms titulaires polonais et leur asymétrie de genre], Warszawa : Wydawnictwo Naukowe PAN, 2006.
- MISIEK, Szymon, « Niebinarność płciowa w języku polskim. Badanie pilotażowe » [La non-binarité de genre en polonais. Une étude pilote] *Etnolingwistyka. Problemy Języka i Kultury* No. 33, 2021, p. 287-303.
- ROCHÉ, Michel, Le masculin est-il plus productif que le féminin ? *Langue Française* No. 96, 1992, p. 113-124, [<https://www.jstor.org/stable/41558607>].
- SKUDRZYK, Aldona, « Od „prorokini” do „marszałkini”, czyli o derywacji w miarę potrzeb » [De « prophétesse » à « maréchale », ou sur la dérivation selon les besoins], *Annales Universitatis Paedagogicae Cracoviensis. Studia Linguistica* No. 15, 2020, p. 247-254.
- TAMBOR, Jolanta, « Kobiety w języku polskim. O formach żeńskich raz jeszcze z perspektywy języka polskiego jako obcego » [Femmes en polonais. À propos des formes féminines à nouveau, du point de vue du polonais en tant que langue étrangère] dans Anna BURZYŃSKA-KAMIENIECKA, dir., *Sapientia ars vivendi* Wrocław, A. LIBURA : 2013, p. 345–360.
- WALKIEWICZ, Aleksandra, « Językowe wykładniki niebinarności płci w polszczyźnie. Część 1: Wprowadzenie do problematyki i próba systematyzacji » [Les indicateurs linguistiques de la non-binarité de genre en polonais. Partie 1 : Introduction à la problématique et tentative de systématisation] *Prace Językoznawcze* No. XXIV/1, 2022, p. 85-100, [DOI10.31648/pj.7599].
- WIEMJEWICZ, Marta, « Językowy aspekt feminizacji niektórych zawodów » [Aspect linguistique de la féminisation de certaines professions], dans Urszula SOKÓLSKA dir. *Odmiany stylowe polszczyzny dawniej i dziś*, Białystok : Wydawnictwo Uniwersytetu w Białymstoku, 2011, p. 387-398.